

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 04367

Numéro SIREN : 528 938 202

Nom ou dénomination : 26EME CENTENAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2022 sous le numéro de dépôt 24155



Compagnie Française d'Expertise Comptable CFE C - CBSA

Société d'Expertise Comptable inscrite au
Tableau de l'Ordre de la Région de Marseille
SAS au Capital de 763 000 €
Siret : 388 390 502 00010 - Code APE : 741C

*Comptes certifiés
conformes*

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS 26EME CENTENAIRE

CAGE 4 100 AV JULES CANTINI

13008 MARSEILLE 8E ARRONDISSEME

Siège Social	11 Av Frédéric Mistral - 13008 Marseille	Tél : 04.91.16.73.30 Mail : m.melia@cbsa13.com
Agence La Pomme	46 Boulevard de la Pomme - 13010 Marseille	Tél : 04.91.78.46.62 Mail : n.kolyozyan@cbsa13.com
Agence Aubagne	Avenue de Jouques - ZI les Paluds - 13400 Aubagne	Tél : 04.42.70.31.31 Mail : pescea@cbsaaudit.fr
Agence Aix	Res Fontaines de Sextius Bât F21- 4 Sq Eluard - 13090 Aix en Pce	Tél : 04.42.53.42.72 Mail : cfecbsa@wanadoo.fr
Agence Carnoux	3 Av Lavoisier - ZI de Carnoux - 13470 Carnoux en Pce	Tél : 04.42.01.83.55 Mail : audit.france@cbsa13.com
Agence La Ciotat	528 Av Pdt Kennedy - 13600 La Ciotat	Tél : 04.86.33.67.10 Mail : audit.france@cbsa13.com

Sommaire

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

----- <i>Etats Fiscaux</i> -----		1
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	2	
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	3	
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	4	
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	5	
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	6	
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	7	
<i>2033B - Divers à déduire</i>	8	
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	9	
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	10	
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	11	
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	12	
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	13	
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	14	
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	15	
----- <i>Etats Comptables</i> -----		16
<i>Bilan Actif</i>	17	
<i>Détail des comptes d'Actif</i>	18	
<i>Bilan Passif</i>	19	
<i>Détail des comptes de Passif</i>	20	
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	21	
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	22	
<i>Détail du compte de résultat</i>	23	
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	24	
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	25	
----- <i>Annexe Légale</i> -----		27
<i>Règles et méthodes comptables</i>	28	
<i>Immobilisations</i>	30	
<i>Amortissements</i>	31	
<i>Provisions</i>	32	
<i>Créances et Dettes</i>	33	
<i>Produits à recevoir (avec détail)</i>	34	
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	35	
<i>Charges constatées d'avance (avec détail)</i>	36	
<i>Produits constatés d'avance (avec détail)</i>	37	
<i>Capital social</i>	38	
<i>Annexe libre</i>	39	

Etats financiers au 31/12/2021

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration: **SIE MARSEILLE 7E/10E ET 9E
22 RUE BORDE
CS 30004
13417 MARSEILLE CEDEX 08**
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement:

A IDENTIFICATION
Identification du destinataire: **SAS 26EME CENTENAIRE
CAGE 4 100 AV JULES CANTINI
13008 MARSEILLE 8E ARRONDISSEME**

Insp. IFU: **52893820200017** N° dossier: N° Siret:

B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale):
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

n° SIRET:

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal
Bénéfice imposable au taux normal: **0** Bénéfice imposable au taux de 15%: **1 344** Déficit reporté de la ligne RO du 2053A ou 202 du 2032B):

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%:

2 Plus-values
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%:
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%: Autres plus-values imposables au taux de 19%:
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%: Plus-values exonérées art. 238 quinquies:

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.
Entreprises nouvelles art. 44 hexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines territoire entrepreneur art. 44 octies A Zone de restructuration de la déense art. 44 terdecies
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains dynamisés (BUD) art. 44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt (impôt déjà versé au Trésor) (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt pour les sociétés ou afférant aux primes de capitalisation.
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouches au cadre 311 de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %:

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1. Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI)
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée:

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe:

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé: **ComptabiliteExpert**

ECF Nom et adresse du prestataire:

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone:
- Professionnel de l'expertise comptable: **C FEC-CBSA** 11 Avenue Frédéric Mistral 04.91.16.73.30.
13008 Marseille
- Conseil:
- OGA/OMGA ou viseur conventionné:
N° d'agrément:

A **MARSEILLE** le Signature et qualité du déclarant: **MARTINE BOUSCASSE** **PRESIDENTE**

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 26EME CENTENAIRE**
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires et indemnités (y compris les sommes versées en espèces ou par chèque et sur mandat, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	9 472
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et reçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 26EME CENTENAIRE		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020			
		1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens services * } dont export et livraisons intracommunautaires		215	214			
			217	218	16 360	21 580	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	10		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	16 370	21 580	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	52		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	4 901	4 677	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	385	244	439	393	
	Rémunérations du personnel *			250	9 473	9 237	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	158	45	
	Dotations aux amortissements *			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	3	1	
		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	15 026	14 352	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 344	7 228	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	202	1 084	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 142	6 144
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 142	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	202		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	1 344	354
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	1 344	372	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							

**2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2021**

Libellé	Montant
Totalisation	

**2033B - Divers à déduire
au 31/12/2021**

Libellé	Montant
Totalisation	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2022

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	782	442		444		446	782				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	782	492		494		496	782				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	782	532		534		536	782				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	782	572		574		576	782				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS 26EME CENTENAIRE** Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montan à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683		
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2	
Constructions	720	725	3	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5	
Matériel de transport	750	755	6	
Autres immobilisations corporelles	760	765	7	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 272
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	265
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 26EME CENTENAIRE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	16 360	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	16 360	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	10	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	10	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	469	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	4 484	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	4 956	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	11 414
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|1|12|20|21

N° SIRET 5|2|8|9|3|8|2|0|2|0|0|0|1|7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 26EME CENTENAIRE

ADRESSE (voie) CAGE 4 100 AV JULES CANTINI

CODE POSTAL 13008

VILLE MARSEILLE 8E ARRONDISSEME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUSCASSE Prénom(s) Christian
 Nom marital % de détention 75,00 Nb de parts ou actions 300
 Naissance : Date 27031948 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° 25 Voie LE CLOS DES ROUQUETTES
 Code postal 13190 Commune ALLAUCH Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BOUSCASSE Prénom(s) Hubert
 Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 10041979 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° 100 Voie AVENUE JULES CANTINI
 Code postal 13008 Commune MARSEILLE 8E ARRONDISSE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

N° 2069-RCI-SD

(2022)

Formulaire obligatoire

Au titre de l'année civile 2018

Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS 26EME CENTENAIRE	N° Siren : 528938202
Adresse	CAGE 4 100 AV JULES CANTINI	13008 MARSEILLE 8E ARRONDISSEME

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Etats financiers au 31/12/2021

ETATS COMPTABLES

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	782	782		
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	782	782		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	1 276		1 276		
Autres créances	11 133		11 133	451	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	42 977		42 977	46 940	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	55 386		55 386	47 392
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		56 168	782	55 386	47 392

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé							
Immobilisations corporelles							
21500000	INST ALL TECH MAT OUTIL INDUS	782	1,41	782	1,65		
28150000	AMORT INSTALL TECHN	(782)	-1,41	(782)	-1,65		
Actif circulant		55 386	100,00	47 392	100,00	7 995	16,87
Créances clients et comptes rattachés		1 276	2,30			1 276	
041D	COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	700	1,26			700	
041D 100000	COLLECTIF CLIENTS	576	1,04			576	
Autres créances		11 133	20,10	451	0,95	10 682	N/S
42100000	SALAIRES			398	0,84	(398)	-100,00
43100005	TICKETS RESTAURANT	53	0,10	53	0,11		
44566000	TVA DED	5	0,01			5	
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER	1 258	2,27			1 258	
46700000	AUTRES COMPTES DEBIT OU CREDIT	9 818	17,73			9 818	
Disponible		42 977	77,60	46 940	99,05	(3 963)	-8,44
51200002	BNP	42 977	77,60	46 940	99,05	(3 963)	-8,44
Total du Bilan Actif		55 386	100,00	47 392	100,00	7 995	16,87

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	33 682	27 538
	Résultat de l'exercice	1 142	6 144
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	39 224	38 082
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12 103	4 605
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 816	2 552
	Dettes fiscales et sociales	1 243	2 152
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	16 163	9 310
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	55 386	47 392
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 142,15	6 143,86
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	16 163	9 310
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2021		01/01/2020		Variations	
	31/12/2021	12 mois	31/12/2020	12 mois		%
TOTAL I - Capitaux propres	39 224	70,82	38 082	80,36	1 142	3,00
Capital Social ou individuel	4 000	7,22	4 000	8,44		
10100000 CAPITAL	4 000	7,22	4 000	8,44		
Réserve légale	400	0,72	400	0,84		
10610000 RESERVE LEGALE	400	0,72	400	0,84		
Report à nouveau	33 682	60,81	27 538	58,11	6 144	22,31
11000000 REPORT A NOUVEAU	33 682	60,81	27 538	58,11	6 144	22,31
Résultat de l'exercice	1 142	2,06	6 144	12,96	(5 002)	-81,41
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	16 163	29,18	9 310	19,64	6 853	73,61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 816	5,08	2 552	5,39	263	10,32
040C COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEUR	2 816	5,08	2 552	5,39	263	10,32
Autres dettes	13 347	24,10	6 758	14,26	6 589	97,51
42100000 SALAIRES	121	0,22			121	
43100001 URSSAF	37	0,07	133	0,28	(96)	-72,11
43100002 AG2R	113	0,20	48	0,10	65	136,47
43100003 SWISSLIFE	363	0,66	363	0,77		
43100004 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	287	0,52	287	0,61		
44210000 PAS	24	0,04	59	0,12	(35)	-59,36
44400000 IMPOT SUR LES BENEFICES	202	0,36	1 084	2,29	(882)	-81,37
44551000 TVA A PAYER			178	0,38	(178)	-100,00
44566000 TVA DED						-100,00
44571000 TVA COLLECTEE A 20 %	96	0,17			96	
45500100 COMPTE COURANT ASSOCIES	6 703	12,10	4 605	9,72	2 098	45,56
45500200 ASSOCIES-COMPTES COURANTS CB	5 400	9,75			5 400	
Total du Passif	55 386	100,00	47 392	100,00	7 995	16,87

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	16 360		16 360	21 580
	Montant net du chiffre d'affaires	16 360		16 360	21 580
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			10	
Total des produits d'exploitation (1)				16 370	21 580
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			52	
	Autres achats et charges externes			4 901	4 677
	Impôts, taxes et versements assimilés			439	393
	Salaires et traitements			9 473	9 237
	Charges sociales du personnel			158	45
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3	1
	Total des charges d'exploitation (2)				15 026
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 344	7 228

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 344	7 228
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 344	7 228
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		202	1 084
TOTAL DES PRODUITS		16 370	21 580
TOTAL DES CHARGES		15 228	15 436
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 142	6 144

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		16 370	100,06	21 580	100,00	(5 210)	-24,14
Production vendue Services + Travaux		16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	16 360	100,00	20 880	96,76	(4 520)	-21,65
70600001	PRESTATIONS DE SERVICES SANS T			700	3,24	(700)	-100,00
Autres produits		10	0,06			10	N/S
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	10	0,06			10	N/S
Total des charges d'exploitation		15 026	91,84	14 352	66,51	673	4,69
Achats de matières premières et autres appro.		52	0,32			52	
60220000	FOURNITURES CONSOMMABLES	52	0,32			52	
Autres achats et charges externes		4 901	29,96	4 677	21,67	224	4,80
60400000	ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.	87	0,53	86	0,40	1	1,06
60630000	FOURNIT ENTRETIEN ET PETIT EQU	207	1,26	248	1,15	(42)	-16,82
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	124	0,76			124	
61400000	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	1 491	9,11	1 540	7,14	(49)	-3,18
61500000	ENTRETIENS ET REPARATIONS	83	0,51	70	0,32	13	19,04
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	669	4,09	649	3,01	20	3,10
62270000	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	85	0,52	4	0,02	81	N/S
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	37	0,22			37	
62500000	DEPLACEMENTS MISSIONS ET RECEPTION	220	1,34	74	0,34	146	197,64
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	670	4,09	837	3,88	(167)	-19,98
62600000	FRAIS POSTAUX ET TELECOM	885	5,41	598	2,77	286	47,87
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	344	2,10	570	2,64	(226)	-39,72
Impôts, taxes et versements assimilés		439	2,69	393	1,82	46	11,77
63330000	PARTICIPATION A LA FPC	46	0,28			46	
63350000	VERSEMENTS TAXE D'APPRENTISSAG	8	0,05	8	0,04		0,49
63511000	CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	385	2,35	385	1,78		
Salaires et traitements		9 473	57,90	9 237	42,80	236	2,56
64100000	REMUNERATION DU PERSONNEL	9 473	57,90	9 237	42,80	236	2,56
Charges sociales		158	0,96	45	0,21	113	248,91
64500000	CHARGES DE SECUR.SOC. ET PREVO	158	0,96	45	0,21	113	248,91
Autres charges		3	0,02	1		2	300,00
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	3	0,02	1		2	300,00
Résultat d'exploitation		1 344	8,22	7 228	33,49	(5 884)	-81,40
Impôts sur les bénéfices		202	1,23	1 084	5,02	(882)	-81,37
69500000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	202	1,23	1 084	5,02	(882)	-81,37
Résultat de l'exercice		1 142	6,98	6 144	28,47	(5 002)	-81,41

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Ecart	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
- Achats stockés approvisionnement	52	0,32			52	
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance	87	0,53	86	0,40	1	1,06
- Achats non stockés	331	2,02	248	1,15	82	33,18
- Autres charges externes	4 484	27,41	4 342	20,12	141	3,25
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	4 953	30,27	4 677	21,67	276	5,90
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	11 407	69,73	16 903	78,33	(5 496)	-32,51
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	54	0,33	8	0,04	46	569,25
- Autres impôts et taxes	385	2,35	385	1,78		
- Salaires et traitements	9 473	57,90	9 237	42,80	236	2,56
- Charges sociales	158	0,96	45	0,21	113	248,91
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 338	8,18	7 229	33,50	(5 891)	-81,50
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	10	0,06			10	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante	3	0,02	1		2	300,00
RÉSULTAT EXPLOITATION	1 344	8,22	7 228	33,49	(5 884)	-81,40
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 344	8,22	7 228	33,49	(5 884)	-81,40
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéficiaires	202	1,23	1 084	5,02	(882)	-81,37
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 142	6,98	6 144	28,47	(5 002)	-81,41

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Montant net du chiffre d'affaires	16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
Marge commerciale						
Production vendue Services	16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
PRESTATIONS DE SERVICES	16 360	100,00	20 880	96,76	(4 520)	-21,65
PRESTATIONS DE SERVICES SANS T			700	3,24	(700)	-100,00
Production de l'exercice	16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
Achats stockés approvisionnement	52	0,32			52	
FOURNITURES CONSOMMABLES	52	0,32			52	
Achats de sous-traitance	87	0,53	86	0,40	1	1,06
ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.	87	0,53	86	0,40	1	1,06
Marge brute de production	16 222	99,15	21 494	99,60	(5 273)	-24,53
Production de l'exercice + Marge commerciale	16 360	100,00	21 580	100,00	(5 220)	-24,19
Achats non stockés matières et fournitures	331	2,02	248	1,15	82	33,18
FOURNIT. ENTRETIEN ET PETIT EQU	207	1,26	248	1,15	(42)	-16,82
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	124	0,76			124	
Autres charges externes	4 484	27,41	4 342	20,12	141	3,25
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	1 491	9,11	1 540	7,14	(49)	-3,18
ENTRETIENS ET REPARATIONS	83	0,51	70	0,32	13	19,04
PRIMES D'ASSURANCE	669	4,09	649	3,01	20	3,10
FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	85	0,52	4	0,02	81	N/S
CADEAUX A LA CLIENTELE	37	0,22			37	
DEPLACEMENTS MISSIONS ET RECEPTION	220	1,34	74	0,34	146	197,64
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	670	4,09	837	3,88	(167)	-19,98
FRAIS POSTAUX ET TELECOM	885	5,41	598	2,77	286	47,87
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	344	2,10	570	2,64	(226)	-39,72
Valeur ajoutée produite	11 407	69,73	16 903	78,33	(5 496)	-32,51
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	54	0,33	8	0,04	46	569,25
PARTICIPATION A LA FPC	46	0,28			46	
VERSEMENTS TAXE D'APPRENTISSAGE	8	0,05	8	0,04		0,49
Impôts, taxes & versements assimilés autres	385	2,35	385	1,78		
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	385	2,35	385	1,78		
Salaires et traitements	9 473	57,90	9 237	42,80	236	2,56
REMUNERATION DU PERSONNEL	9 473	57,90	9 237	42,80	236	2,56
Charges sociales	158	0,96	45	0,21	113	248,91
CHARGES DE SECUR.SOC. ET PREVO	158	0,96	45	0,21	113	248,91
Excédent brut d'exploitation	1 338	8,18	7 229	33,50	(5 891)	-81,50
Autres produits d'exploitation	10	0,06			10	N/S
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	10	0,06			10	N/S

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2021	12	01/01/2020	12	Variations	%
	31/12/2021	mois	31/12/2020	mois		
Autres charges de gestion courante		3 0,02		1	2 300,00	
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO		3 0,02		1	2 300,00	
Résultat d'exploitation		1 344 8,22		7 228 33,49	(5 884) -81,40	
Résultat courant avant impôts		1 344 8,22		7 228 33,49	(5 884) -81,40	
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices		202 1,23		1 084 5,02	(882) -81,37	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		202 1,23		1 084 5,02	(882) -81,37	
Résultat de l'exercice		1 142 6,98		6 144 28,47	(5 002) -81,41	

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **55 386 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 16 370 euros** et un total **charges de 15 228 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 1 142 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels	782					782
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	782					782
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	782					782

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	782			782
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	782			782
TOTAL		782			782

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 276	1 276	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53	53	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 263	1 263	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	9 818	9 818		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		12 409	12 409	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 816	2 816		
	Personnel et comptes rattachés	121	121		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	801	801		
	Impôts sur les bénéfices	202	202		
	Taxes sur la valeur ajoutée	96	96		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	24	24		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	12 103	12 103		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		16 163	16 163		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12 103			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
TOTAL				

--

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL				

--

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

--

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	400,00	10,0000	4 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	400,00	10,0000	4 000,00

--

Annexe libre

Etat exprimé en euros

A large, empty rectangular box with a black border, occupying most of the page below the header and title. It is intended for the user to provide free annex content.

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons envoyé ou tenu à votre disposition dans les délais prescrits tous les documents nécessaires à votre information.

1. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les formes et les méthodes prescrites par les textes.

2. Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Légère baisse de notre activité pour l'exercice 2021 contrairement à ce qui avait été anticipé fin 2020, imputable notamment à l'arrêt des formations auprès du CPGA.

Notre situation financière demeure néanmoins très saine et, notre activité ne nécessitant pas de gros investissements, notre trésorerie reste conséquente et nous permet de pouvoir anticiper toute baisse du volume d'affaires. Par ailleurs les travaux d'assistance administrative devraient être une nouvelle fois prolongés, nous assurant ainsi une bonne partie de notre chiffre.

3. Rémunération d'un actionnaire

Monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire, a reçu une rémunération brute de 9 473 € au cours de l'exercice écoulé en contrepartie de ses actions de formation et d'accompagnement technique de la société.

Par ailleurs il met à la disposition de la société, à usage de bureau, une pièce de son habitation. La société lui a donc remboursé les frais qu'il a payés pour ce local et qui se sont élevés à 1 491 €.

Il vous est demandé d'approuver la rémunération de son travail et ce remboursement de frais.

4. Convention passée avec un actionnaire

Monsieur Christian BOUSCASSE, actionnaire, installé comme avocat et inscrit au barreau de Marseille a demandé à la société d'assurer son secrétariat et le suivi administratif de son cabinet, ainsi que la prise en charge de toutes ses problématiques informatiques.

Ces prestations ont fait l'objet de factures pour un montant global de 13 500 € HT.

Il vous est demandé d'approuver la réalisation de cette prestation et sa facturation.

5. Affectation du résultat

Le compte de résultat fait apparaître, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, un bénéfice de 1 142 €, que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

6. Dotation de la réserve légale

Notre report à nouveau s'élèvera, après adjonction du bénéfice de l'exercice 2021 à 34 824 €.

Fait à Marseille, le 30 juin 2022

Le président
Hubert BOUSCASSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert Bouscasse', is written over the printed name. The signature is stylized and slanted.

S.A.S 26ème Centenaire

RESOLUTIONS D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Ordre du jour

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- lecture du rapport de gestion du président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Approbation des comptes et affectation des résultats.

Texte des résolutions

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution (approbation des comptes)

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion de la présidente et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution (affectation des résultats)

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui se chiffre 1 142 €, de la manière suivante :

- 1 142 € en report à nouveau ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuve la rémunération et le remboursement de frais qui ont été alloués à monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire, qui ont été de, respectivement, 9 473 € et 1 491 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve les deux contrats de prestations passés avec monsieur Christian BOUSCASSE, actionnaire, ainsi que leur rémunération pour un montant global de 13 500 € HT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

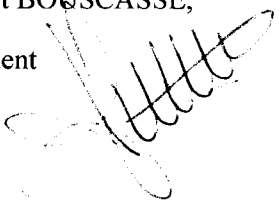
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par Hubert BOUSCASSE, président, pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

A Marseille le 30 juillet 2022

Hubert BOUSCASSE,

Président



Christian BOUSCASSE



S.A.S 26ème Centenaire
Société par actions simplifiée, au capital de 4 000 €
100, avenue Jules Cantini, 13008 Marseille
Numéro RCS : 528 938 202 RCS Marseille
Numéro SIRET : 528 938 202 00017

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

L'an 2022, le vendredi 30 juillet, à 18 heures.

Les actionnaires de la SAS 26ème Centenaire, société par actions simplifiée au capital de 4 000 €, dont le siège social est situé 100, avenue Jules Cantini 13008 Marseille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille 528 938 202, sous le numéro SIREN 528 938 202, se sont réunis au siège de la société, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 30 juin 2022.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire acceptant.

Christian BOUSCASSE est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que deux actionnaires, représentant 400 actions sur les 400 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la présidente ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *quitus à présidence ;*
- *affectation des résultats de l'exercice ;*
- *approbation des salaires versés à un associé ;*
- *approbation d'une convention passée avec un actionnaire*
- *questions diverses ;*
- *pouvoirs pour effectuer les formalités légales.*

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte : Les actionnaires commentent l'orientation de l'activité au cours de l'exercice 2021 et celle prévue pour 2022. Un consensus se dégage sur ce point sur les développements du rapport du président.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution (approbation des comptes)

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution (affectation des résultats)

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui se chiffre 1 142 €, est affecté de la manière suivante :

- 1 142 € en report à nouveau ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuve la rémunération qui a été allouée à monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire, qui a été de 9 473 €, ainsi que le remboursement des frais de mise à disposition des locaux pour un montant de 1 491 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve les contrats de prestations passés avec monsieur Christian BOUSCASSE, actionnaire, ainsi que leur rémunération pour un montant global de 13 500 € HT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

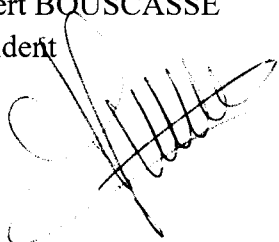
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

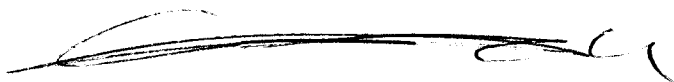
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par Monsieur Hubert BOUSCASSE, président, pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

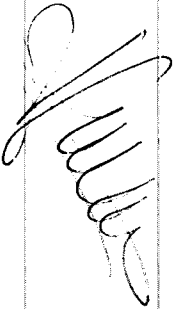

Hubert BOUSCASSE
Président



Christian BOUSCASSE



S.A.S 26^{ème} Centenaire
Assemblée des actionnaires réunie le 29 juillet 2022

N°	Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de voix	Émargement
1	Hubert BOUSCASSE, demeurant 100, avenue Jules Cantini 13008 Marseille	350	350	
2	Christian BOUSCASSE, 25, Le Clos des Rouquettes 13190 Allauch	50	50	

Certifiée exacte et arrêtée la présente feuille de présence, d'où il résulte que 2 actionnaires étaient présents ou représentés, porteurs de 400 actions.

Le président de séance


Hubert BOUSCASSE

S.A.S 26ème Centenaire
Société par actions simplifiée, au capital de 4 000 €
100, avenue Jules Cantini, 13008 Marseille
Numéro RCS : 528 938 202 RCS Marseille
Numéro SIRET : 528 938 202 00017

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

L'an 2022, le vendredi 30 juillet, à 18 heures.

Les actionnaires de la SAS 26ème Centenaire, société par actions simplifiée au capital de 4 000 €, dont le siège social est situé 100, avenue Jules Cantini 13008 Marseille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille 528 938 202, sous le numéro SIREN 528 938 202, se sont réunis au siège de la société, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 30 juin 2022.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire acceptant.

Christian BOUSCASSE est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que deux actionnaires, représentant 400 actions sur les 400 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la présidente ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *quitus à présidence ;*
- *affectation des résultats de l'exercice ;*
- *approbation des salaires versés à un associé ;*
- *approbation d'une convention passée avec un actionnaire*
- *questions diverses ;*
- *pouvoirs pour effectuer les formalités légales.*

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte : Les actionnaires commentent l'orientation de l'activité au cours de l'exercice 2021 et celle prévue pour 2022. Un consensus se dégage sur ce point sur les développements du rapport du président.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution (approbation des comptes)

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution (affectation des résultats)

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui se chiffre 1 142 €, est affecté de la manière suivante :

- 1 142 € en report à nouveau ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuve la rémunération qui a été allouée à monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire, qui a été de 9 473 €, ainsi que le remboursement des frais de mise à disposition des locaux pour un montant de 1 491 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve les contrats de prestations passées avec monsieur Christian BOUSCASSE, actionnaire, ainsi que leur rémunération pour un montant global de 13 500 € HT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par Monsieur Hubert BOUSCASSE, président, pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

Hubert BOUSCASSE
Président



Christian BOUSCASSE



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons envoyé ou tenu à votre disposition dans les délais prescrits tous les documents nécessaires à votre information.

1. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les formes et les méthodes prescrites par les textes.

2. Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Légère baisse de notre activité pour l'exercice 2021 contrairement à ce qui avait été anticipé fin 2020, imputable notamment à l'arrêt des formations auprès du CPGA.

Notre situation financière demeure néanmoins très saine et, notre activité ne nécessitant pas de gros investissements, notre trésorerie reste conséquente et nous permet de pouvoir anticiper toute baisse du volume d'affaires. Par ailleurs les travaux d'assistance administrative devraient être une nouvelle fois prolongés, nous assurant ainsi une bonne partie de notre chiffre.

3. Rémunération d'un actionnaire

Monsieur Hubert BOUSCASSE, actionnaire, a reçu une rémunération brute de 9 473 € au cours de l'exercice écoulé en contrepartie de ses actions de formation et d'accompagnement technique de la société.

Par ailleurs il met à la disposition de la société, à usage de bureau, une pièce de son habitation. La société lui a donc remboursé les frais qu'il a payés pour ce local et qui se sont élevés à 1 491 €.

Il vous est demandé d'approuver la rémunération de son travail et ce remboursement de frais.

4. Convention passée avec un actionnaire

Monsieur Christian BOUSCASSE, actionnaire, installé comme avocat et inscrit au barreau de Marseille a demandé à la société d'assurer son secrétariat et le suivi administratif de son cabinet, ainsi que la prise en charge de toutes ses problématiques informatiques.

Ces prestations ont fait l'objet de factures pour un montant global de 13 500 € HT.

Il vous est demandé d'approuver la réalisation de cette prestation et sa facturation.

5. Affectation du résultat

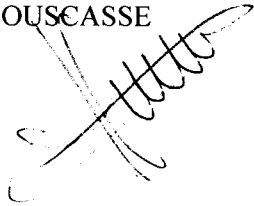
Le compte de résultat fait apparaître, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, un bénéfice de 1 142 €, que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

6. Dotation de la réserve légale

Notre report à nouveau s'élèvera, après adjonction du bénéfice de l'exercice 2021 à 34 824 €.

Fait à Marseille, le 30 juin 2022

Le président
Hubert BOUSCASSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert Bouscasse', written over the printed name.